

Hausse de la TVA ?

Le gouvernement fédéral cherche de nouvelles recettes pour assainir les finances publiques. La TVA est régulièrement évoquée dans les discussions. Plusieurs scénarios ont été envisagés depuis la formation du gouvernement. Ils ont en commun de faire davantage contribuer les travailleurs par la consommation. En 2024, les recettes TVA s'élevaient à 39,5 milliards €.

1. Trois pistes principales

1. Augmenter le taux normal de 21 % à 22 %.

C'est notamment la piste défendue par la N-VA et Les Engagés (Maxime Prévot). C'est celle aussi qui a la préférence de Vooruit¹. Elle consiste à augmenter d'un point la TVA sur les biens et services actuellement taxés à 21 %.

Une hausse de 21 % à 22 % peut sembler limitée. Mais elle concerne une très grande partie de la consommation² :

- vêtements,
- produits d'hygiène,
- électroménager,
- électronique,
- meubles et décoration
- jeux et jouets
- carburants, voitures
- une grande partie des services : services professionnels, informatiques, coiffeur, graphisme, réparation...
- ...

Un travailleur moyen **perdrait 154 € par an** avec le passage de 21 à 22% (voir ci-dessous). La mesure rapporterait **1,1 milliard d'euros par an l'État**³.

2. Faire passer les taux réduits de 6 % et 12 % à un taux unique de 9 %.

La N-VA propose également d'harmoniser les taux réduits de 6 % et 12 % à 9 %. Le Ministre van Peteghem (CD&V) aussi.

Nombre de produits essentiels sont aujourd'hui à 6% :

- alimentation,
- eau,
- énergie,
- médicaments,
- transport
- journaux et livres,
- rénovation

¹ [N-VA herlanceert algemene btw-verhoging om "lelijke kameel" te doen vergeten \(en botst meteen op veto coalitiepartners\) | VRT NWS Nieuws](#)

² [Arrêtés royaux de la TVA](#) p 195

³ Calculs sur base des budgets des ménages avec le logiciel Euromod avant les premières hausses en mars 2026. Valeurs rapportées en euro 2027. [Scénarios de hausse de la TVA en Belgique - Éconosphères](#)

- culture
- activité des ASBL
- objets d'art, de collection et d'antiquité
- ...

Hormis les objets d'art, cela va donc frapper ceux qui ont le moins de moyens, car les dépenses essentielles occupent une part plus importante de leur budget.

Peu de produits sont à 12% :

- Restauration et traiteur
- Depuis mars 2026 : hôtels et campings
- Divers :
 - Charbon
 - Margarine
 - Phytopharmacie
 - ...

L'effet principal d'une harmonisation à 9% sera donc d'augmenter la TVA de **6 % à 9 %** sur de nombreux produits et services aujourd'hui soumis au taux le plus bas.

Pour le consommateur, passer de 6 % à 9 % représente une hausse de 2,8 % du prix TVAC, si elle est entièrement répercutée. Une dépense de 1.000 euros hors TVA passerait ainsi de 1.060 à 1.090 euros.

Cette mesure **coûterait 194 € par an par travailleur (voir ci-dessous) et rapporterait 1,5 milliard € à l'État⁴.**

Selon la NV-A, ces deux mesures ensemble rapporteraient 1,5 milliards € par an à l'État⁵.

Notons que dans certaines variantes proposées (notamment de Van Peteghem), certains produits de base tels que les légumes, les fruits et les couches passeraient à un taux de 0%.

3. Augmenter uniquement la TVA sur certains produits et services.

C'est finalement cette approche ciblée qui a été retenue dans le budget de décembre 2025. Le gouvernement avait initialement prévu plusieurs hausses de 6 % à 12 %, notamment sur les hôtels et campings, les activités sportives et récréatives et certains plats à emporter. Le rendement annoncé était de **633 millions d'euros** : 158 millions pour les hôtels et campings, 253 millions pour le sport et les loisirs et 222 millions pour les plats à emporter.

Mais cette réforme a ensuite été fortement réduite. **Depuis le 1er mars 2026, la hausse qui subsiste principalement concerne les hôtels et campings**, dont la TVA est passée de 6 % à 12 %. La TVA sur les pesticides est également passée de 12 % à 21 %. Les autres hausses pourraient donc revenir.

2. Impact sur un travailleur

Nous utilisons le logiciel de micro simulation Euromod de la Commission européenne pour évaluer l'impact d'une hausse de la TVA. Dans cette simulation, on conserve la quantité de biens et services achetés d'avant l'instauration de la taxe. Et on analyse l'impact du changement du taux de la taxe sur les prix de chaque bien en supposant que les entreprises répercutent la totalité de la taxe sur les clients. Selon Euromod, un travailleur belge a en moyenne un revenu disponible de 36 000 € par an en 2026, soit 3000 € par mois⁶. Si la TVA passe de 21 à 22%, cela lui entraînera un surcoût de 154 € par an. Si les

⁴ Calculs sur base des budgets des ménages avec le logiciel Euromod avant les premières hausses en mars 2026. Valeurs rapportées en euro 2027. [Scénarios de hausse de la TVA en Belgique - Éconosphères](#)

⁵ [N-VA herlanceert algemene btw-verhoging om "lelijke kameel" te doen vergeten \(en botst meteen op veto coalitiepartners\) | VRT NWS Nieuws](#)

⁶ Il s'agit de l'ensemble des revenus, y compris de ceux du capital. Comme il s'agit d'une moyenne pour la population belge, les individus plus fortunés tirent cette moyenne vers le haut.

taux de 6 et 12% sont harmonisés à 9%, cela entrainera un surcoût 194 €. **Les deux réformes en même temps lui coûteraient 348 € annuellement.** Ces montants sont nets.

	Revenu annuel moyen	Surcoût TVA à 22%	Surcoût TVA à 9%	Surcoût total	%
Individu	31.048	134	186	320	1,03%
Ménage	45.808	208	290	498	1,09%
Travailleur	36.003	154	194	348	0,97%

Source : Euromod et calculs personnels. Données 2025 exprimées en euros 2026

Ce montant de 348 € de surcoût pour un travailleur moins plus élevé que celui pour un ménage (498€) et plus que pour un individu isolé (320 €). Un ménage est, dans le logiciel, une unité familiale de 2,2 personnes. Un individu isolé peut-être un travailleur, un allocataire, un pensionné, ou autre. Il a donc de revenus en moyenne inférieurs à celui d'un travailleur. Pour un travailleur à bas salaire, on peut donc imaginer un impact autour de 300 € de la réforme de la TVA.

Voici la ventilation de l'impact de la taxe selon le type de dépenses. Les données concernent un ménage (les données ne sont pas disponibles pour un travailleur). On peut voir que l'essentiel de la hausse de taxe se fait dans l'alimentation (202 € de surcoût).

	Dépenses annuelles moyennes	Surcoût avec TVA à 22%	Surcoût avec TVA à 9%	Surcoût total annuel
Alimentation	7905	10	192	202
Vêtement	2339	19	1	20
Logement	7185	16	62	78
Appareils	2882	24	0	24
Santé	3093	5	13	17
Transport	7399	56	7	63
Communication	1655	13	0	13
Culture et temps libre	4887	29	41	69
Éducation	227	0	0	0
Horeca	3525	8	-30	-22
Autre	6580	28	0	28
TOTAL	45808	208	290	498

Source : Euromod et calculs personnels. Données 2025 exprimées en euros 2026⁷

Comme le taux à 12% concerne essentiellement l'Horeca, on peut voir que la baisse de ce taux à 9% constitue essentiellement une aide à l'Horeca.

Une hausse de la TVA coûtant près de 350 € par an à un travailleur vient presque neutraliser une éventuelle hausse des chèques repas de +2 € (+440 € par an en moyenne). Et elle se rajoute à d'autres mesures ayant fait baisser le pouvoir d'achat telles que la hausse du minerval, des taxes communales, des accises sur le gaz, le mazout et le diesel, et la baisse du quotient conjugal. Dans un contexte de hausse des prix, notamment du carburant, cela met le pouvoir d'achat particulièrement sous pression. Notons que dans la TVA à 21% porte également sur le carburant. Une hausse à 22% augmenterait encore davantage le prix du carburant.

⁷ Les données Euromod sont pour 2025. Pour les adapter aux prix 2026, l'estimation de l'évolution des prix entre 2025 et 2026 est faite sur la base des indices Statbel disponibles jusqu'en août 2026, par secteur COICOP. Par ailleurs, par rapport à Euromod, une correction a été apportée concernant l'Horeca car Euromod ne prenait pas en compte la taxe de 21% sur les boissons dans l'Horeca (comptée à 12%).

3. Que propose la CSC ?

La CSC considère que la TVA est une taxe injuste car elle pèse plus dans le portefeuille d'un pauvre que dans celui d'un riche. Dans la brochure fiscalité, la seule hausse de la TVA souhaitée par la CSC est celle sur les billets d'avions. Pour le reste, la CSC privilégie donc d'autres formes de taxation qui pèsent moins sur les travailleurs, comme une digitaxe ou une taxe sur le capital.

4. Arguments contre la hausse de la TVA

- 1) L'argument principal est que la TVA pèse bien plus dans le portefeuille d'un ménage pauvre que dans celui d'un ménage riche. Voici une simulation réalisée par Sheik Hassan (UCL)⁸ :

Changements de taux de TVA

Impact par décile en % du revenu équivalent disponible



Simulations EUROMOD, Nabil Sheikh Hassan

Dans tous les scénarios (même dans celui qui passe le taux de 20 à 21%), les plus pauvres vont être proportionnellement plus perdants.

- 2) La TVA est déjà élevée en Belgique par rapport aux pays d'Europe de l'Ouest⁹ : Allemagne (19%), Autriche (20%), France (20%), Luxembourg (17%), Pays Bas (21%), Espagne (21%), Italie (22%). Seule l'Italie fait plus.

⁸ [Scénarios de hausse de la TVA en Belgique - Éconosphères](#)

⁹ [2026 VAT Rates in Europe | EU VAT Rates by Country](#)

Pays	Taux normal (%)	Taux réduit (%)	Hongrie	27	5 / 18
Allemagne	19	7	Irlande	23	9 / 13,5
Autriche	20	10 / 13	Italie	22	5 / 10
Belgique	21	6 / 12	Lettonie	21	5 / 12
Bulgarie	20	9	Lituanie	21	5 / 9
Chypre	19	5 / 9	Luxembourg	17	8
Croatie	25	5 / 13	Malte	18	5 / 7
Danemark	25	0	Pays-Bas	21	9
Espagne	21	10	Pologne	23	5 / 8
Estonie	24	9	Portugal	23	6 / 13
Finlande	25,5	10 / 14	République tchèque	21	12 / 0
France	20	5,5 / 10	Roumanie	21	11
Grèce	24	6 / 13	Slovaquie	23	5 / 19
			Slovénie	22	5 / 9,5

Ce sont dans les pays de l'Est et Scandinaves que les taux sont plus haut.

- 3) La NV-A insiste pour autant sur l'argument d'une TVA assez faible par rapport aux pays voisins. Dans De Tijd « *Terwijl de rijke landen gemiddeld 31% van hun fiscale inkomsten uit consumententaksen halen, is dat in België volgens de denktank Tax Foundation maar een kleine 25%.* » L'article de la Tax Foundation avec ces chiffres est disponible ici ([Belgium Tax Rates & Rankings | Tax Foundation](#)). L'OCDE a un message similaire : les taxes sur la consommation pèsent pour 30% des recettes fiscales dans l'OCDE, contre seulement 23% en Belgique¹⁰. Mais ce faible chiffre belge est en fait trompeur. Il vient du fait que l'ensemble des recettes fiscales belges est plus important, et non parce que la TVA y serait moins élevée (mais par exemple, parce que l'impôt sur le travail est plus élevé en Belgique). Pour le voir, il faut observer les recettes des taxes sur la consommation en pourcentage du PIB, qui est une mesure plus fiable :

Pays	Taxes sur la consommation en % du PIB	Taxes sur la consommation en % des recettes fiscales
Belgique	9,8	23,1
Allemagne	10	25,3
France	11,6	25,4
Pays-Bas	10,4	27,4
Luxembourg	9	23,5
Royaume-Uni	10,3	29
Italie	10,3	24
Espagne	9,5	25,3
Autriche	10,6	24,6

Source : OCDE. Chiffres 2022.

Les recettes issues des taxes sur la consommation pèsent environ 10% du PIB en Belgique (en 2021 c'était même 10,1%), ce qui est un chiffre similaire à celui de l'Allemagne, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de l'Italie. La France et l'Autriche sont au dessus. L'Espagne et le Luxembourg sont

¹⁰ [Consumption Tax Trends 2024 \(EN\)](#), page 29

en dessous. La Belgique est donc tout à fait dans la moyenne des pays riches européens et il est faux de dire que les taxes sur la consommation y sont faibles. Si la Belgique a le plus faible taux de taxe à la consommation dans le total des recettes fiscales, ce n'est donc pas lié à la TVA mais aux autres types de recettes fiscales qui sont plus importantes (en particulier le travail).

- 4) Une hausse de la TVA va entraîner une indexation automatique des salaires. Il faudrait creuser la question et faire des calculs. Mais à vue de nez, une hausse de la TVA de 20 à 21% devrait entraîner une indexation des salaires de peut-être $\pm 0,5\%$. La facture sera donc payée par les consommateurs dans un premier temps, jusqu'à ce qu'ils soient indexés. A partir de là, la facture sera payée par les entreprises privées. SAUF si la hausse de la TVA est suivie d'un saut d'index, ce qui est tout à fait possible. Cela pourrait même être l'excuse pour introduire un saut d'index.
- 5) Une hausse de la TVA va baisser la consommation des ménages et donc l'activité économique et l'emploi. En 2016, le bureau fédéral du plan résumait : « La simulation a été réalisée au moyen du modèle HERMES. Étant donné que la mesure n'est pas compensée, dans la simulation, par une réduction équivalente d'autres prélèvements, elle est favorable aux finances publiques mais défavorable pour l'activité économique et l'emploi »¹¹.
- 6) Dans le cas actuel, la hausse de la TVA serait possiblement compensée par la réforme fiscale. Mais la réforme fiscale arriverait au mieux en 2030. Donc pour toutes les années avant, la hausse de la TVA ne serait pas compensée.
- 7) Une hausse de la TVA accroîtrait le phénomène de shopping transfrontalier. C'est d'ailleurs un argument mobilisé par Comeos¹². Il n'y a pas d'études récentes mesurant cela de manière très claire. Donc c'est plus un argument rhétorique. Avec le Luxembourg (17%), le différentiel de TVA passerait à 5% ce qui serait quand même important.
- 8) Une piste alternative à une hausse de la TVA serait d'améliorer l'efficacité de la TVA. Le manque de recettes TVA (« VAT gap » en anglais) s'élevait à 14% en 2024. Cela veut dire que 14% des recettes théoriques de TVA ne sont pas collectées, principalement à cause de la fraude, mais aussi parce que certaines entreprises font faillites avant de payer leur TVA¹³. Cette perte revient à 6 milliards d'euros.

¹¹ [REP 11361 MIX.pdf](#)

¹² [TVA en hausse ? Le portefeuille des Belges va trinquer, « si les prix augmentent encore... »](#)

¹³ [VAT gap in Europe. Edition 2025 – CASE](#) page 70